Une souscription lancée pour Mis et Thiennot

11/06/2011 05:40 (0)

Jean-Pierre Mignard devient le défenseur de Mis et Thiennot. Cette décision ouvre la porte à une sixième requête en révision. Une souscription est lancée.



Jeannine et Thierry Thiennot, ainsi que Michel Martin, peuvent être rassurés : le combat continue. - (dr)

C'est fait. Après quelques semaines de réflexion, l'avocat Jean-Pierre Mignard a décidé d'assurer la défense de Raymond Mis et de Gabriel Thiennot, en lieu et place du regretté Jean-Paul Thibaut. Pour les membres du comité de soutien, cette décision n'a rien de symbolique : en acceptant cette charge, Jean-Pierre Mignard vient tout simplement d'enclencher un processus qui s'achèvera par le dépôt d'une sixième requête en révision. Et par la reconnaissance officielle, ils l'espèrent du moins, de l'innocence de Mis et Thiennot.

Jean-Paul Thibault était un pur bénévole. Dès la première rencontre, le président du comité de soutien, Léandre Boizeau, a évoqué l'idée de payer Jean-Pierre Mignard. « Rien de choquant. M. Mignard a un énorme cabinet composé de quinze collaborateurs, à faire vivre. Une somme forfaitaire comprenant l'étude du dossier, le dépôt de la requête et la procédure devant la Commission de révision des condamnations pénales, a été évaluée à 20.000 € pour le montant des honoraires. Quand on sait que le prix de l'heure pour un défenseur parisien est de 200 €, on peut vraiment parler d'un prix d'ami. »

Donnez, donnez!

La procédure qui débute prendra plusieurs années. « Jean-Pierre Mignard va tout d'abord

consacrer les prochains mois à s'imprégner du dossier. Avec trois arrêts de cours d'assises et trente ans de procédure, il ne va pas manquer de boulot. Une chose est sûre : avec nous, notre nouvel avocat ne va pas gagner d'argent. Pour lui, c'est avant tout une affaire de coeur et de conviction. Reste maintenant à récolter les fonds nécessaires. Il manque actuellement un peu plus de 10.000 €. » Alors, un seul mot d'ordre : Donnez, donnez, donnez. La justice, peutêtre, vous le rendra !

Les dons sont à envoyer par chèque bancaire au : Comité de soutien à Mis et Thiennot, 10, allée La Bourie, 36.000 Châteauroux.

Bruno Mascle